



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 3 mars 2020 à 18h00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	Départ après la 14 ^{ème} délibération
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 12 ^{ème} délibération
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Départ après la 10 ^{ème} délibération
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER
------------	----------------------

Autres présents non votants :

Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Sébastien BABOULAZ	Responsable CitésLab
Nicolas BESSON	Responsable MSAP
Julien BOURGES	Directeur d'Aqualac
Fabrice BURDIN	Responsable Agriculture
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées



Thibaut DERRIEN
Julie ECALARD
Matilde HABOUZIT
Sylvie NORMAND
Magali PINSON
Eline QUAY THEVENON

Responsable Air – Energie - Climat
Responsable Communication et relations publiques
Responsable du pilotage de la performance
Responsable des ports et plages
Responsable Eau potable
Assistante du service Assemblées / Juridique

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 25 février 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 28 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 29 présents, et 29 votants.

MARCHES PUBLICS

Marché n°2017- 40 : Construction d'un Bassin de Stockage Restitution - Chemin des Biâtres - Aix les Bains - Lot 4: Aménagements paysagers - Attribution

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac regroupe aujourd'hui 28 communes et près de 75 000 habitants. Grand Lac assure en régie l'assainissement collectif et a délégué l'exploitation de ses réseaux d'eaux usées à la SAUR.

Le système de collecte des eaux usées est composé d'un ensemble de canalisations acheminant les eaux résiduaires du territoire de Grand Lac vers 2 unités de dépollution : la station d'épuration « Centre » d'Aix-les-Bains et la station d'épuration « Sud » du Bourget-du-Lac.

À l'aval de la station d'épuration d'Aix-les-Bains, les eaux épurées rejoignent par pompage (1 500 m³/h) celles en provenance des stations d'épuration du Bourget-du-Lac et de Grand Chambéry pour se déverser dans le Rhône. Le système de réseau unitaire existant aujourd'hui sur le bassin versant d'Aix-les-Bains conduit les effluents dans le collecteur des Biâtres qui constitue actuellement l'une des sources polluantes ponctuelles les plus importantes le long des berges du lac du Bourget en ce qui concerne les matières oxydables, les éléments nutritifs et la pollution bactériologique.

C'est dans ce contexte que Grand Lac a souhaité construire un bassin de stockage-restitution dit « des Biâtres », qui captera les eaux unitaires rejetées vers le lac lors d'épisodes pluvieux importants, les stockera et les restituera après l'épisode vers la station de traitement des eaux polluées (STEP). Les travaux ont débuté à l'automne 2017 et l'ouvrage sera livré au printemps 2020.

Monsieur le Président rappelle que le coût prévisionnel de cette opération est de 13,7 M€ TC et que l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a accordé à Grand Lac une subvention de 3,44 M€. Il est précisé que les lots précédents ont été attribués :

- Lot 1 : Dépollution : par délibération en date du 8 novembre 2017 pour un montant de 159 374.00 € HT à l'entreprise GAUTHEY ;
- Lot 2 : Terrassement, Génie Civil, Equipements par délibération en date du 18 janvier 2018 pour un montant de 8 270 000.00 € HT au groupement GROSSE / SPIE FONDATION / SAUR mandataire : GROSSE) ;
- Lot 3 : Réseaux par délibération en date du 12 septembre 2019 pour un montant de 1 249 995.00 € HT au groupement MAURO / FONTAINE / SASSI (Mandataire MAURO).

Attribution du lot 4 :

Il s'agit aujourd'hui d'engager le lot 4 de travaux, à savoir la réalisation des aménagements paysagers des abords du bassin d'orage des Biâtres..

La mise en service du bassin des Biâtres est programmée juillet 2020.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au groupement de bureaux d'études ARTELIA / ARCHITECTE ENERGIE / GEOLITHE. La consultation a été menée selon une procédure adaptée.

La date de remise des plis a été fixée au 24/01/2020. Sept offres ont été reçues. Toutes les offres ont été jugées selon les critères suivants : 50 % prix et 50 % valeur technique (jugée sur le mémoire technique).

Pour l'attribution du lot 4, la Commission d'Appel d'Offres du 10 février 2020 propose de retenir l'entreprise MILLET PAYSAGE ENVIRONNEMENT, pour un montant de 84 263.35 € HT, soit 101 116.02 € TTC.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 165

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec l'entreprise indiquée ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 3 mars 2020

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 28
- Votants : 28
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2017- 40 : Construction d'un Bassin de Stockage Restitution - Chemin des Biatres - Aix les Bains - Lot 4: Aménagements paysagers - Attribution

Date de transmission de l'acte : 09/03/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 09/03/2020

Numéro de l'acte : d3225 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200303-d3225-DE

Date de décision : 03/03/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)